

Conseil communal

Décisions du conseil du 22 octobre 2015

- Le conseil autorise les dossiers suivants :
 - M. Nicolas Gauye pour l'aménagement d'une place en déblai en bordure de route communale à Hérémeence
 - M. Jean-René Dayer pour le changement d'affectation d'un guichet/bureau de banque en appartement à Euseigne
 - La société de tir aux armes de chasse du Sauterot pour la construction d'un couvert rattaché à un stand de tir au Sauterot
- Le conseil demande à l'équipe des travaux publics de mettre en place la signalisation touristique en patois indiquant le nom des rivières et torrents sur les routes de la municipalité d'Hérémeence. Il décide également de participer aux coûts des fournitures pour le montant forfaitaire de Fr. 2'000.00. Le solde est prise en charge par la Fondation du patois ;
- le conseil adjuge les travaux de révision des deux pompes de la station de pompage des Masses à l'entreprise Hydro Exploitation SA ;

ADMINISTRATION COMMUNALE
D'HEREMENCE

Quelques décisions du conseil susceptibles de vous intéresser. Seule la notification officielle fait foi.